

Présence obligatoire de toutes personnes majeures et mineures (accompagnée du représentant légal).

PIECES A FOURNIR

▪ **Copie intégrale d'acte de naissance** datée de moins de 3 mois **uniquement** dans le cas où le demandeur présente une pièce d'identité périmée depuis plus de 2 ans ou si aucun document d'identité n'est fourni.

☞ En cas de **modification ou de changement d'état civil**, bien vouloir fournir un document le justifiant (copie intégrale d'acte de naissance, mariage, décès, jugement ...).

▪ **Ancien passeport**

*Original + Copie des
4 premières pages*

▪ **Carte nationale d'identité**
en cours de validité

Original

▪ **Justificatif de domicile** ou de résidence

Original

Si vous êtes hébergé, la personne qui vous héberge doit fournir :

- Une pièce d'identité

Original

- Un justificatif de domicile

Original

- Une attestation certifiant qu'elle vous héberge depuis + de 3 mois

▪ **Une photo d'identité** en couleur aux normes ISO
non découpée et datée de moins de 6 mois

Photographie conseillé

▪ **Timbres Fiscaux** (vendus en bureau de tabac, Trésor Public ou téléchargeables)

86 € pour une personne majeure	42 € de 15 à 17 ans	17 € pour les moins de 15 ans
---------------------------------------	----------------------------	--------------------------------------

☞ En cas de demande de renouvellement pour **PERTE OU VOL** :

Déclaration de vol effectuée en gendarmerie.

Original + Copie

Déclaration de perte téléchargeable sur le site indiqué ci-dessus

Pièces complémentaires pour un mineur

▪ **Pièce d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale**

Original

▪ En cas de divorce ou de séparation :

- **Jugement de divorce ou de séparation**

Original

▪ Si le mineur réside en alternance chez son père et chez sa mère :

- **Justificatif de domicile des deux parents**

Original

- **Cartes d'identité des deux parents**

Original